

Chers camarades,

Veillez trouver ci-dessous l'appel de nos camarades de la FNEC FP FO à un rassemblement pour le recrutement immédiat et massif de personnels et d'enseignants dans les écoles, les collèges, les lycées.

Il s'agit de l'avenir de la jeune génération, des enfants des salariés, dont l'enseignement est mis à mal, les diplômés mis en cause, aussi l'Union Départementale fait appel à tous les camarades disponibles pour participer au rassemblement mardi à 15h et faire connaître cette initiative autour d'eux.

Amitiés syndicalistes,

Eric JARRY,
Secrétaire Général

UDFO28
21 rue des Grandes Pierres Couvertes
28000 Chartres
Tél : 02.37.28.12.92 - Mobile 07.56.99.89.54

Il y a urgence : Tous au rassemblement départemental !

A l'appel des organisations syndicales d'Eure et Loir : CGT Educ'Action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN CFDT, SUD Éducation : **Mardi 10 novembre à 15 h devant l'Inspection académique (place de la République) à Chartres**

Une semaine après la rentrée scolaire, le constat dressé dans les écoles, les collèges et les lycées, est sans appel.

Aucune mesure n'est prise par le ministre pour protéger les personnels et les élèves (des collèges sont encore fermés à Dreux et Vernouillet !).

Pire, le ministre n'a pris aucune mesure pour recruter les personnels, assurer les remplacements, dédoubler les classes créer des postes statutaires en ayant notamment recours massivement aux listes complémentaires alors que le manque d'enseignants est rendu encore plus flagrant dans la situation sanitaire que nous connaissons.

C'est d'ailleurs le sens du communiqué de toutes les fédérations syndicales de l'Éducation nationale, avec la FCPE et les syndicats lycéens :

« Les organisations FSU, FNEC FP-FO, SUD Éducation, UNSA Éducation, Sgen-CFDT, SNALC, CGT Educ'action, SNCL-FAEN, FCPE, FIDL et UNL considèrent que la situation actuelle nécessite la présence massive et urgente de personnels dans les écoles, collèges, lycées. Elles demandent au ministre de l'Éducation nationale de procéder au recrutement de ces personnels dès maintenant, en particulier en ayant recours aux listes complémentaires des concours, et en réabondant les listes complémentaires lorsque cela s'avère nécessaire. »

Pour continuer à accueillir les élèves dans les classes dans des conditions sanitaires protectrices, il y a urgence à procéder au recrutement immédiat de personnels.

La FNEC FP-FO exige

- Le rétablissement des postes supprimés,
- La création massive de postes en nombre suffisant dès maintenant,
- L'ouverture de la liste complémentaire pour faire face aux besoins immédiats (remplacement, allègement des effectifs...)

Alors que l'incurie du gouvernement fait peser la menace d'une fermeture des collèges et des lycées, voire des écoles, la FNEC FP-FO appelle les personnels à poursuivre et amplifier les assemblées générales pour organiser la résistance sur ces exigences.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à faire grève massivement le 10 novembre.

Elle les invite à poursuivre et amplifier les assemblées générales, à s'adresser aux parents d'élèves, aux lycéens, pour organiser la mobilisation et discuter collectivement, dès mardi 10 novembre, des suites à lui donner et d'organiser l'action commune sur cette revendication urgente :

Oui, il faut la création massive et urgente de postes !

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

En application du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Je soussigné(e), Mme/M. :

Né(e) le : à :

Demeurant :

Certifie que mon déplacement est lié à la participation au **rassemblement revendicatif devant la DSDEN de CHARTRES le mardi 10 novembre 2020 à partir de 15 h.**

Ce rassemblement organisé par les organisations syndicales d'Eure et Loir : *CGT Educ'Action, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN CFDT, SUD Éducation*, a été autorisé, le 9/11/20, par la préfecture d'Eure et Loir.

Fait à :

Le : à (heure) :

Signature :

Chartres le 09 Novembre 2020

Monsieur,

Par courriel en date du 05 novembre dernier, vous m'avez informée de l'organisation d'un rassemblement le mardi 10 novembre 2020, à 15h, Place de la République à Chartres.

J'accuse réception de cette demande et vous rappelle que, compte tenu de la crise sanitaire que nous traversons actuellement, je vous invite à être particulièrement attentif à l'encadrement de cet évènement.

En tant qu'organisateur, vos devez veiller à la sécurité de tous les participants. Ceux – ci doivent, pour leur part, se conformer à la réglementation en vigueur et respecter les règles du code de la route, d'occupation des domaines public ou privé et éviter tout comportement susceptible de générer un trouble à l'ordre public.

Le rassemblement devra se dérouler dans le respect des mesures de distanciation sociale incluant la distanciation physique d'au moins un mètre entre chaque personne.

Par ailleurs, je vous précise que par arrêté du 30 octobre 2020, Madame la Préfète a imposé le port du masque dans l'espace public (voie publique, espaces publics de plein air), pour toute personne âgée de onze ans et plus sur l'ensemble du territoire du département d'Eure-et-Loir. En conséquence, la totalité des manifestants devra porter un masque.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Préfète, et par délégation
Le Chef du service des Sécurités


François PERRIN

Monsieur Pierre LICOUT
Co-secrétaire départemental FSU
21 rue des Gdes Pierres Couvertes
28000 Chartres